

Guide de l'utilisateur d'un logement économe en énergie

Bien entretenir son poêle ou son insert

Tableau de suivi de l'entretien de votre appareil

Appareil indépendant de chauffage au bois (poêle, insert, foyer fermé)						
Actions à réaliser	Périodicité conseillée (mois)	Date de l'intervention	Date de l'intervention	Date de l'intervention	Date de l'intervention	Date de l'intervention
Nettoyage du foyer et de la vitre (élimination des cendres et des suies)	Selon contrôle visuel et en fonction du type d'appareil et de combustible					
Dépoussiérage des grilles d'air chaud (dans le cas de cheminées avec inserts et foyers fermés)	6					
Entretien de l'appareil avec un professionnel (chauffagiste, poëlier, etc) pour les systèmes automatiques	12					
Entretien complet de l'appareil (en ayant préalablement démonté les plaques)	6					
Ramonage du conduit de fumée avec un ramoneur	6 (entretien semestriel obligatoire)					
Autre :						
Commentaires :						

POURQUOI CET ENTRETIEN ?

- Les pièces internes en contact avec la flamme s'usent plus rapidement et peuvent casser (surchauffe ponctuelle liée à des joints défectueux par exemple).
- La grille du foyer peut être bombée car elle n'est plus ventilée.
- Si l'appareil fume davantage que la normale, c'est un signe d'encrassement par la suie.

NOS CONSEILS

1 ♦ Nettoyez le foyer lorsqu'il est froid à l'aide d'un aspirateur à cendres et videz le cendrier.

Que faire des cendres :

Les cendres peuvent être utilisées comme engrais, directement dans la terre, au pied des arbres (épandre avec parcimonie). Ne pas les mettre dans le compost (limite le phénomène de compostage).

2 ♦ Nettoyez les suies sur votre vitre. Trempez une éponge humide dans le cendrier, frottez et rincez.

3 ♦ Changez les joints s'ils sont endommagés.

4 ♦ Dépoussiérez les grilles d'air chaud (dans le cas de cheminées avec inserts et foyers fermés)

5 ♦ Planifiez un entretien annuel avec un professionnel. Lors de son passage, il nettoiera complètement l'appareil, il contrôlera les jonctions des différentes pièces, il vérifiera l'étanchéité des joints de porte et enfin il procédera si nécessaire à un changement des composants usés.

En fonction de la technologie de l'appareil, d'autres tâches seront peut-être à prévoir. Pour cela, reportez-vous à la notice du fabricant.



COÛTS

Joints d'étanchéité et colle haute température : 15 à 30 € TTC

Aspirateur de cendres : 35 à 80 € TTC

Entretien annuel pour un poêle à granulés : 110 à 130 € TTC



Pour aller plus loin sur l'entretien des poêles à granulé de bois, consultez les fiches pratiques de l'association Propellet : www.propellet.fr/fiches-qualite.php

FAIRE RAMONER SON CONDUIT DE FUMÉE EST OBLIGATOIRE

Pour les appareils de chauffage au bois (foyers fermés, inserts, poêles, chaudières), conformément au règlement sanitaire départemental de votre commune, vous devez faire ramoner votre cheminée 2 fois par an, dont une lors de la période de chauffe.

POURQUOI FAUT-IL RAMONER ?

Des dépôts de matières se déposent sur les parois intérieures du conduit de fumée. Le ramonage mécanique permet d'éliminer ces dépôts accumulés et facilite l'évacuation de la fumée.

Sans un entretien régulier, du monoxyde de carbone peut s'accumuler dans votre logement et peut s'avérer dangereux voire mortel (intoxication). Un conduit mal entretenu peut également causer un feu de cheminée.



NOS CONSEILS

Appelez un ramonneur pour l'entretien de votre conduit de fumée et pensez à conserver le justificatif !

COÛT MOYEN D'UN RAMONAGE

De 30 à 50 € TTC

Pour maîtriser vos consommations d'énergies le réseau des Espaces info énergie de Bourgogne Franche-Comté vous propose **14 fiches pratiques**.

Un entretien régulier :

Chauffe-eau thermodynamique - ballon d'eau chaude sanitaire - chauffe-eau solaire - chaudière fioul ou gaz - chaudière bois - pompe à chaleur - poêle ou insert - VMC simple flux - VMC double-flux.

Une utilisation adaptée :

Optimiser sa consommation d'eau chaude - consommer peu pour se chauffer - stocker ses granulés de bois - stocker son bois de chauffage - préserver la performance de son logement.

Les Espaces Infos Energie (EIE) sont les lieux d'information pour les particuliers. Vous y trouverez :

- des conseillers attentifs à toutes vos questions sur l'énergie et l'habitat
- des conseils gratuits d'experts neutres et indépendants, pour faire les bons choix dans vos travaux d'isolation, de chauffage, de rénovation...

En Franche-Comté, les EIE sont les relais du programme Effilogis pour le grand Public :

<http://www.info-energie-fc.org>

<http://www.effilogis.fr>

En Bourgogne : <http://www.infoenergie-bourgogne.org>

Prenez contact avec l'Espace Info Énergie (EIE) le plus proche de chez vous

En Franche-Comté :

Aire Urbaine (Belfort, Montbéliard, Héricourt) :

Gaïa Énergies : 03 84 21 10 69

Doubs : ADIL du Doubs : 03 81 61 92 41

Haute-Saône : ADERA : 03 84 92 15 29

Jura : AJENA : 03 84 47 81 14

En Bourgogne :

Côte d'Or : Association Bourgogne Énergies
Renouvelables : 03 80 59 12 80

Morvan : PNR du Morvan : 03 86 78 79 12

Nièvre : ALE de la Nièvre : 03 86 38 22 20

Saône et Loire : CAUE de la Saône et Loire :
03 85 69 05 26

Yonne : ADIL de l'Yonne : 03 86 72 16 16